






FSG Aigle-Alliance
cp 472
1860 Aigle

BULLETIN D'INSCRIPTION

GROUPEMENT(S)		
<input type="text"/>		
Nom	Prénom	Date de naissance
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Représentant légal (Parent)		
Mme/Mlle/Mr	Nom	Prénom
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Adresse	N° Tél.	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	
NPA	Ville	N° Natel
<input type="text"/>	<input type="text"/>	
E-MAIL	N° Fax	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	

REMARQUES

L'inscription à un groupement doit être remise au moniteur en principe à la deuxième leçon et tient lieu de contrat d'engagement auprès de la société et de la Fédération suisse de Gymnastique (FSG).

Tout participant aux entraînements doit être couvert par une assurance accidents privée, la Caisse de Secours des Gymnastes ne prenant en charge que les frais non couverts par l'assurance personnelle des membres de la FSG.

Les moniteurs ne peuvent être tenus pour responsables des événements en dehors de la salle de gymnastique et des heures de la leçon.

Pour tout membre qui entre en fonction dans le courant du premier semestre de l'année civile, la cotisation est facturée pour l'année entière. Pour toute entrée en fonction dès le 1^{er} juillet, la cotisation est facturée à 50 %.

Les cotisations sont dues jusqu'à la date de l'annonce officielle de la démission.

Les démissions ou modifications d'adresse doivent être adressées par écrit à l'adresse mentionnée en en-tête ou à :

Fabienne PILET AEBISCHER, ch. De Pré-Yonnet 21, 1860 Aigle

E-mail : inscription@fsg-aiglealliance.com

Inscription

Date de la 2^{ème} leçon : _____

Date : _____

Signature : _____